

Monsieur Jean-Paul LECOQ
Député de Seine Maritime
12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Paris, le 22 novembre 2017

Monsieur le Député,

Par lettre en date du 26 septembre 2017, vous avez bien voulu appeler l'attention de la Présidente de France Télévisions sur les éditions locales du réseau régional de France 3, en particulier celle de France 3 Baie de Seine.

Votre courrier témoigne de l'intérêt que vous portez à nos actions et je tiens à vous rassurer sur nos intentions qui visent à renforcer notre couverture de l'actualité des territoires.

L'information de proximité est la vocation de notre chaîne ; la responsabilité de France Télévisions est de la rendre accessible à tous les citoyens. A cet égard, un constat s'impose à nous : 1 Français sur 2 reçoit aujourd'hui la télévision sur une box ou par satellite et n'a donc plus accès aux 14 éditions locales diffusées en décrochage ; ce mouvement vers les nouveaux modes de réception numérique est inéluctable et irréversible.

La création de 14 chaînes supplémentaires sur les réseaux ADSL de tous les opérateurs et sur le satellite, pour une diffusion quotidienne de 7 minutes (durée d'une édition locale), est économiquement peu viable dans le contexte contraint que vous connaissez et alors que d'autres solutions existent pour exposer une information de proximité accessible au plus grand nombre.

La réflexion sur le futur projet éditorial qui a été lancée au niveau de nos directions régionales afin de tenir compte des éventuelles spécificités locales, garantira l'accès de tous les publics concernés à leur information de proximité et dans tous les bassins de vie, ouvrira l'information de proximité à toutes les éditions et magazines d'information, proposera cette offre de proximité sur tous les écrans et dans tous les formats, y compris les plus innovants, pour répondre aux nouveaux usages des publics.

.../...

Le réseau régional de France 3 est constitué d'un maillage qui fait sa force : il est donc nullement envisagé de remettre en cause ses implantations mais, tout au contraire, de donner aux équipes l'opportunité d'exprimer le fait local sur des canaux régionaux mieux exposés car reçus par tous les téléspectateurs. Dans le même esprit, le projet n'est porteur d'aucune suppression de poste mais plutôt d'opportunités d'évolutions professionnelles pour les collaborateurs intéressés.

Enfin, contrairement à ce qui a pu être affirmé ici ou là, aucune décision de « suppression » des éditions locales de France 3 au 31 décembre 2017 n'a été annoncée : il appartient en effet à chaque direction régionale de proposer les aménagements et le calendrier les plus adaptés pour atteindre les objectifs énoncés ci-dessus.

Dans l'espoir d'avoir répondu le plus précisément possible à vos légitimes interrogations,

Et restant à votre disposition,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Olivier MONTELS
Directeur Délégué de France 3
en charge du réseau régional

Copie :

Dana HASTIER – Directrice exécutive de France 3
Secrétariat Général France Télévisions
Secrétariat Général France 3 réseau régional
Stéphane GAILLARD – Directeur Régional de France 3 Normandie